



MARCHÉ DE NOËL 2026

Du samedi 5 au jeudi 24 décembre 2026

DOSSIER DE PRÉ-INSCRIPTION

CANDIDATURE À RETOURNER AU PLUS TARD LE **30 OCTOBRE 2026** À :

Régie des Fêtes et Animations

479 Avenue du Maréchal Foch | 40000 Mont de Marsan

05 58 75 39 08 | regiedesfetes@montdemarsan.fr

PRÉSENTATION

La ville de Mont de Marsan célèbre chaque mois de décembre les festivités de fin d'année. Pendant 4 semaines, les rues s'illuminent, animées par un programme familial, comprenant un marché de Noël, des manifestations ponctuelles ainsi que

des pôles d'animations (jeux, parades, animations musicales, manèges etc). Rejoignez ce cadre enchanteur et profitez d'une visibilité assurée grâce à notre campagne de communication. Faites connaître vos produits d'exception et vos animations auprès de nos visiteurs et participez, dans une ambiance chaleureuse et festive, à ces célébrations de Noël.

1. Condition d'éligibilité

Le marché de Noël est ouvert aux commerçants sédentaires et non sédentaires, artisans, producteurs et créateurs locaux sous réserve de la justification des documents réglementaires nécessaires à l'exercice d'une activité sur le domaine public.

2. Sélection des participants

La ville de Mont de Marsan propose à la location plusieurs types d'emplacements pour les exposants : des chalets en bois et des emplacements au sein des Halles de la Madeleine.

L'attribution sera déterminée par la Régie des Fêtes et Animations. En cas de désistement post-commission, une liste d'attente pourra être envisagée.

La participation antérieure au marché ne donne aucune garantie de participation à une édition ultérieure.

Les candidatures examinées feront l'objet d'une réponse de confirmation ou de refus, le cas échéant, fin septembre.

Un arrêté officialisant un accord sera notifié aux candidats retenus : la pré-inscription ne vaut pas inscription officielle.

3. Critères de sélection

Le marché est ouvert aux artisans, créateurs, producteurs locaux proposant des produits de fabrication artisanale, artistique ou produits traditionnels.

La Régie des Fêtes accordera la priorité à la variété, la qualité et l'originalité des produits proposés à la vente (des produits issus de l'agriculture biologique, des produits de saison, festifs, à emporter et/ou à déguster sur place, des produits locaux, artisanaux, de créateurs (décoration, arts de la table, accessoires, jeux en bois, jouets, décorations de Noël, végétaux, cadeaux artisanaux...), des produits recyclés et/ou recyclables.

Il sera examiné la cohérence avec l'esprit et l'ambiance de Noël : la décoration, la mise en scène et les illuminations de stand.

Les exposants s'engagent à être présents du début à la fin du marché, du 5 au 24 décembre 2026 de 10h à 19h.

Les chalets devront être libérés le 24 décembre à 18h et les halles le 26 décembre de 9h à 17h.

Le marché est gardienné par une équipe de sécurité privée du vendredi 4 au 24 décembre matin.

4. Tarifs d'occupation du domaine public applicables sur la ville de Mont de Marsan

En application de la décision de Monsieur le Maire de Mont-de-Marsan prise dans le cadre des délégations de compétences qui lui ont été attribuées par le Conseil Municipal, les tarifs d'occupation sont indiqués à titre informatif :

MARCHÉ DE NOËL	
CHALET / Période du 5 au 24 décembre 2026	562 €
HALLES / 15m ² (2 chaises, 4 tables, 1 grille, 4 claustras bois)	750 €

5. Informations importantes

Afin de maintenir l'attrait de l'évènement, la Régie se réserve le droit de limiter le nombre d'exposant par spécialité et le nombre de participations par exposant, afin de proposer chaque année des nouveautés.

L'envoi du dossier de candidature ne constitue qu'une demande d'inscription et non une inscription formelle.

Le rejet d'une demande ne donnera lieu à aucun versement d'indemnité au titre de dommages et intérêts.

La participation à des éditions précédentes n'accorde aucun droit de non-concurrence à l'exposant, et ne donne aucune garantie de participation à une édition ultérieure.

Tout dossier de candidature incomplet ou ne comportant pas de photos de qualité sera considéré comme non recevable.

La Régie des Fêtes se réserve le droit de refuser toute candidature ou d'exclure tout exposant qui troublerait le bon ordre ou la moralité de la manifestation (ceci sans qu'il puisse être réclamé à la Régie des Fêtes d'indemnisation d'aucune sorte) ou qui ne respecterait pas le cadre mis à leur disposition.

FICHE DE CANDIDATURE I MARCHÉ DE NOEL 2026

1. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Dénomination sociale.....
Représentant légal (joindre copie de la pièce d'identité).....
Adresse.....
Téléphone.....
E-mail.....
Site internet / Facebook.....
N° SIREN.....

2. RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

Description des produits vendus (merci de joindre des photos)
.....
.....
.....
Fourchette de prix : De..... € à €

3. EXPÉRIENCE

Avez-vous déjà participé ? Oui ☐ Non ☐
Nombre de participations : _____
Dernière année : _____

4. EMPLACEMENT SOUHAITÉ

- ☐ Chalet bois (3 m x 2,5 m)
☐ Stand dans les Halles (15 m²)

Merci de retourner ce formulaire accompagné des documents demandés à :

Régie des Fêtes et Animations
479 avenue Maréchal Foch - 40000 Mont de Marsan - 05 58 75 39 08
regiedesfetes@montdemarsan.fr

RAPPEL

La Régie des fêtes se réserve le choix de l'implantation du Marché de Noël. Elle définit l'attribution des stands en fonction des produits exposés et en fonction de la globalité des dossiers sélectionnés.

Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e), représentant(e) légal(e) de la structure citée ci-dessus, certifie avoir pris connaissance du règlement détaillé joint à ce dossier et déclare y souscrire.

Je certifie également que les renseignements fournis sont exacts.

Je m'engage à avertir de toute modification, la Régie des Fêtes et Animations de la ville de Mont de Marsan.

Fait le :, à

Mention : « Lu et approuvé »

Nom : Signature :